

Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Nantes, le 27 juillet 2015

Service connaissance des territoires et évaluation

Division des Systèmes d'information sur les territoires

Affaire suivie par : Pascal Géraut
pascal.geraut@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 02 72 74 74 80

Objet : Comité de coordination SIGLOIRE

Relevé de décisions du comité de coordination SigLoire du 30/06/2014

Ce relevé de décision du comité de coordination Sigloire, qui s'est tenu dans le cadre du comité géomatique régional (30 juin au 2 juillet 2015) à Mansigné (Sarthe) est en ligne sur l'intranet de la DREAL Pays de la Loire et sur le site éditorial de SigLoire :

<http://intra.dreal-pays-de-la-loire.i2/comite-geomatique-regional-du-30-juin-au-2-juillet-a6811.html>

<http://www.sigloire.fr/>

Synthèse

La mise à disposition des données des services reste l'objectif principal de SIGLOIRE, avec une attention particulière à la qualité des métadonnées. Après une première vague de description des données, il convient en effet de déployer des services de consultation et de téléchargement, afin d'une part de répondre aux obligations INSPIRE dans les délais, et d'autre part d'ouvrir nos données à l'open-data.

1. Accueil

Le Comité de Coordination SIGLOIRE s'est tenu le 30 juin 2015 et a réuni 18 participants.

Il a été suivi du Comité Géomatique Régional jusqu'au 2 juillet.

Nous remercions particulièrement la Sarthe (Philippe Fouquet et Jean-Paul Domalain) pour l'organisation et la prise en charge partielle du financement des hébergements et locations de salle.
Remerciements également à Clément Jaquemet (MEDDE-MLETR/CGDD/DRI/MIG) d'avoir participé à nos travaux.

1.1. Nouveaux arrivants

Laurent BONAREK - DDT 53/MT/GEO – remplaçant Bernard Metayer.

1.2. Départs

-

Rappel ordre du jour

- Brèves PRODIGE
- Rapportage INSPIRE
 - analyse des indicateurs et des différents catalogues des services
- Organisation régionale des IDG en Pays de la Loire
 - Brève sur la réforme territoriale (niveau national)
 - Architecture des dispositifs de coordination et d'animation SIG en Pays de la Loire
 - Décisions et/ou orientations prises pour répondre aux besoins exprimés par les services de l'État
 - Débat sur les contours d'une 'animation spécifique État'

2. Brèves PRODIGE

Ph Terme / voir présentation en [téléchargement](#)

2.1. Prodiges V3.4

A noter principalement

- Déploiement de la version 3.4 en juillet ou septembre
- Serveur de flux ATOM (abonnement possible par un client : Georisque ...)
- Visualiseur dont l'ergonomie est entièrement refondue.
- Flux WMS de l'ensemble d'une carte.

Un atelier de présentation pourra être organisé si la demande est importante.

La vérification d'aptitude de Prodiges V3.4 est prononcée. SIGLOIRE, hébergé chez Alkante, migrera le 1^{er} septembre.

2.2. Prodiges V4

La réflexion prodige V4 s'inscrit dans l'étude d'urbanisation GeoIDE lancée par le Comité de Coordination de l'Information Géographique (CCIG) et dont l'échéance est janvier 2016.

PRODIGE sera découpé en 2 parties :

2.2.1. Le Coeur :

- Géosources v3 (doté d'un moteur de recherche performant)
- V4 sera client ATOM
- V4 sera basé sur MAPSERVER 7 et intégrera donc le protocole WFS 2,0
- Geo-IDE BASE pourrait évoluer pour le stockage PRODIGE.

Le cahier des charges est à écrire.

2.2.2. Les satellites :

Les développements locaux sont tous reversés à la communauté PRODIGE.

Échanges

- Base communale :
 - Quelles conditions pour réutiliser un module 'Base communale' dans une DDT ou la DREAL en Pays de la Loire ?
 - Réponse : Ce module est développé pour une plate-forme RESPIRE : adaptabilité à PRODIGE seul à étudier.
- Édition de données en ligne :
 - d'origine ARS, d'échéance développement fin 2015 : pourrait être utile pour les projets partagés DREAL/DDT

Un cahier des charges de développement local est possible en 2015 mais doit être prêt d'ici l'automne.

3. Rapportage INSPIRE

Ph. Terme / voir présentation en [téléchargement](#)

Un tableau de bord des statistiques SIGLOIRE est disponible sur le site :

<http://www.sigloire.fr/spip.php?rubrique23>

3.1. Moissonnage

SIGLOIRE moissonne depuis juin 2015

- les DDT pour assurer la liaison avec Geo-IDE
- l'ONEMA, à sa demande.

3.2. Rapportage INSPIRE

3.2.1. GEOCAT

Exploitation de l'outil national GEOCAT qui permet d'effectuer des comparaisons entre IDG, producteurs (<http://geocat.docinspire.eu/>)

Les statistiques NSI2 ne montrent que les résultats du 'téléchargement', sans le service de 'consultation' (la MIG considère qu'une donnée non stylée WMS n'est pas consultable)

Échanges

Question : quelle périodicité de rafraîchissement des données ?

- R : Les indicateurs sont mis régulièrement à jour (pluri-annuel)

Question : différence entre indicateur 'strict' et 'souple' ?

- R : En mode strict, on ne comptabilise une ressource comme consultable (resp. téléchargeable) que s'il existe une MDS de service de consultation (resp. téléchargement) ayant le fileld de la ressource dans le champ OperatesOn. C'est la solution technique définie par les guides Inspire. En mode souple, on considère en plus qu'une ressource est consultable (resp. téléchargeable) si la MDD contient dans le champ locator une URL associée à un protocole dont le libellé contient la chaîne WMS (resp. WFS, WCS ou DOWNLOAD). C'est le critère défini pour les rapports de la France depuis plusieurs années. L'idée est que l'on pourrait si cela s'avérait nécessaire produire automatiquement les MDS manquantes.

Question : les ensemble de séries de données ne sont pas considérées téléchargeables et consultables (ex : AZI) : anomalie ?

- R : Anomalie qui va être corrigé dans future version.

A noter une forte progression des indicateurs sur les départements.

Les CG et Régions ont des résultats faibles : logique, l'OpenData mobilise plus leur attention.

3.2.2. Problème des indicateurs :

SIGLOIRE possède un catalogue de qualité, mais les catalogues se moissonnant alimentent parfois à plusieurs reprises le Géocatalogue national avec la même donnée :

	Sigloire	Geopal	Géovendée	Géo-IDE	Adélie	Plan-Loire
DDTM44	101	98	3	2	8	62
DDT49	91	91	4	0	40	48
DDT53	34	46	1	8	11	29
DDT72	62	64	1	23	17	15
DDTM85	54	66	18	0	13	27
DREAL	332	266	5	0	0	51

L'ADL SIGLOIRE alerte les catalogues qui moissonnent la plateforme (ce qui est toujours autorisé) mais qui ne devraient pas faire ensuite remonter les fiches.

SIGLOIRE ne moissonne ainsi pas :

- GeoPAL
- les autres IDG régionales ou thématiques

3.2.3. Harmonisation nom des services

L'harmonisation du nom des producteurs est un chantier lancé il y a un an.

L'analyse des *noms de producteurs* permet de voir le catalogue qui a fait remonter le nom du service : pour 44 par exemple, on trouve 6 catalogues qui font remonter des noms de producteurs différents.

3.2.4. Données ouvertes

Signalement d'une anomalie : 28 données ouvertes trouvées sur SIGLOIRE : le département 44 en annonce 80 à minima ?

Décisions	Echéance	Acteurs
Prodige v3.4		
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un atelier de présentation de Prodige v3.4 : sur demande des services. • Migration SIGLOIRE v3.4 	4ème trimestre 2015	ADL SIGLOIRE
	3ème trimestre	Alkante
Module PRODIGE		
<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de développement d'un module local : cahier des charges à établir 	avant la fin du 3ème trimestre	DDT / DREAL
Travaux de qualification de SIGLOIRE		
<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation des noms de producteurs quand la V3.4 sera opérationnelle • Transmettre le tableau des 'données ouvertes' pour une correction centralisée (44 et 72 OK) • Dans Sigloire utiliser le thésaurus OPEN-DATA, pour les 'données ouvertes' : réservé à cet effet, il ne contient qu'un mot-clé. 	Automne 2015	ADL SIGLOIRE
	immédiat	ADL SIGLOIRE
	permanent	tous

4. Organisation régionale des IDG en Pays de la Loire

4.1. Réforme territoriale

Catherine Chamard-Bois (DREAL), d'après les présentations faites le 10 juin 2015 par les DREAL dont les régions fusionnent.

Dans chaque région, l'organisation n'est pas très avancée : au mieux macro-organigramme en cours de validation. Toutes ont réalisé un diagnostic territorial et thématique. Les organisations futures se construisent sur la base de ne pas faire déménager les agents et de garder les sites des anciennes préfectures de région. De ce fait, les services thématiques et transversaux se verront répartis sur les différents sites avec une direction unique.

Dans toutes les futures régions, la géomatique serait rattachée à la connaissance des territoires et positionnée en transversal, soit au sein d'une mission, soit sur un service.

Dans le cadre des travaux de préfiguration, les services géomatiques ont été amenés à travailler sur les réflexions du diagnostic territorial. Celui-ci a permis de mettre en exergue que le patrimoine de données était différent d'un territoire à l'autre et que, si les données existaient partout, elles souffraient de différence de modélisation.

Les équipes géomatiques ont fait connaissance et partagé sur leurs organisations et leurs pratiques. Il n'y a pas d'obstacle à travailler ensemble. Elles attendent cependant d'avoir des consignes en la matière (sans doute à la rentrée dès septembre).

Quelques-unes se posent des questions sur l'animation des DDT à l'échelle des nouvelles régions avec de nombreux départements.

Concernant les outils, PRODIGE et GéoIDE sont très répandus. GéoIDE étant naissant, les DREAL demandent à avoir plus d'accompagnement du niveau national pour s'organiser sur le déploiement de GéoIDE sur plusieurs sites avec des répliques de bases. Le niveau national est actuellement très occupé par le déploiement de GéoIDE et ne pourra pas traiter prioritairement l'accompagnement des fusions.

Concernant les partenariats, de nouveaux modes d'organisations sont à rechercher là où existent plusieurs IDG (ex Aquitaine). Le fait que les outils puissent être différents n'est pas un obstacle aux fusions actuellement.

Question : les organisations issues des fusions des autres régions pourraient-elles avoir des conséquences sur notre organisation ?

4.2. Orientation des IDG en Pays de la Loire

Catherine Chamard-Bois (DREAL) / Line Chinchole (SGAR) / voir présentation en [téléchargement](#).

Le contexte de l'information géographique en Pays de la Loire est en évolution avec la décision du SGAR de rapprocher SIGLOIRE et GEOPAL en 2014. Deux études ont permis de proposer un cap : évaluation de GEOPAL en 2013, et pour les services de l'État, l'évaluation de SIGLOIRE en 2014. Les réflexions sur la mise en place d'un nouveau programme GEOPAL s'est conduite avec l'écoute des bénéficiaires dans le cadre de collèges réunis en mai 2015 :

http://www.geopal.org/accueil/les_actualites/13_1876/reflexion_sur_le_programme_geopal_bilan_de_s_reunions

Par ailleurs, l'Etat et la Région sont convenus de la reprise de GEOPAL par le nouveau syndicat mixte GIGALIS dont les missions obligatoires évoluent vers un centre de ressources. Une convention de travail spécifique sera à contractualiser entre GIGALIS, l'État et la Région, du fait que l'État ne peut pas être adhérent de GIGALIS.

Les instances d'animation ou de coordination de l'information géographique se sont additionnées ; il s'agit désormais de simplifier et rationaliser l'organisation.

Situation actuelle :

Animation Géomatique régionale

<u>Nationale</u>	<u>Régionale</u>
JISIG (interrégional)	<u>CGR</u>
CMSIG	Animation réseau par DREAL
DDT/DREAL/DIRM	DDT/DREAL/CVRH, 2 à 3 fois par an
1 fois par an	Outils, politiques MEDDE
Politique nationale	<u>SIGLOIRE</u>
GéolDE +	Pilotage SGAR, Coordination DREAL/DRAAF
Thématiques MEDDE	CTR (SE régionaux et DDT (réf géo dép))
<u>Départementale</u>	CoCoord (DREAL/DRAAF/DDT (réf géo dép))
<u>SIGLOIRE</u>	<u>GEOPAL</u>
CTD	Pilotage SGAR et Conseil régional
	Comité technique (1/an) + GTs thématiques

L'animation nationale pilotée de façon interministérielle MAAF/MEDDE est interrégionale Bretagne/ Pays de la Loire. Elle est nécessaire sur les outils nationaux en cours de déploiement. Ces derniers vont modifier les pratiques des DDT de façon importante dans les mois à venir.

Au niveau régional, les DDT ne perçoivent pas l'utilité des différentes instances : au sein de la sphère État entre CTR et CoCoord. Elles n'ont pas la disponibilité pour s'investir à la fois dans les réseaux État et dans GEOPAL. Ces deux dernières années, les missions confiées à la coordination de SIGLOIRE s'essouffent en apparaissant comme de l'auto-commande de géomaticiens. Les services déconcentrés doivent pouvoir continuer à travailler en veillant à la culture technique commune, et à développer les données sur les politiques publiques prioritaires dans notre région. Un travail thématique avec les autres acteurs publics est à développer, en profitant de la démarche GEOPAL. Les géomaticiens regrettent le manque d'orientations claires des décideurs sur l'information géographique.

Au niveau départemental, les comités techniques départementaux ont été réunis par les coordonnateurs départementaux avec un succès mitigé ces dernières années. Les DDT privilégient, en fonction de leurs moyens, des accompagnements des DDI répondant à des demandes ponctuelles. Par ailleurs, de nouveaux éléments ont vu le jour dans certains départements. En Vendée, Maine-et-Loire et Mayenne, des organisations se sont mises en place visant à animer l'information géographique en département. L'étude SIGLOIRE a également fait apparaître la volonté des DDT de travailler au niveau départemental avec les autres acteurs publics.

Les orientations du comité de coordination de SIGLOIRE sont les suivantes :

- supprimer les instances de SIGLOIRE : comité de coordination, comité technique régional et comités techniques départementaux.
- renforcer l'animation régionale interministérielle (MEDDE – MLETR - MAAF), c'est à dire le comité géomatique régional en élargissant son champ de compétences à l'ensemble de celles des DDT. En effet les politiques du littoral, pilotées par la DIRM NAMO, pourraient y être intégrées (proposition à faire par la DREAL à la DIRM NAMO).
Une synergie du CGR avec les autres animations thématiques de la DREAL sera privilégiée, comme c'est le cas sur la thématique 'énergie'.
- inscrire les travaux des services déconcentrés dans le cadre de GEOPAL uniquement, en :

- créant un groupe régional des services de l'État qui aura la charge de réunir les services de l'État régionaux et départementaux sur les politiques interministérielles de l'État .
- privilégiant le positionnement des services déconcentrés départementaux dans le cadre des dynamiques départementales quand elles existent. Leur positionnement sera laissé à l'appréciation du Préfet.
- avoir une feuille de route régionale annuelle ou pluri-annuelle permettant à tous les services déconcentrés de s'inscrire dans la démarche régionale.

Future animation géomatique régionale

Nationale	Régionale
JISIG (interrégional)	CGR
CMSIG	Animation réseau par DREAL
DDT/DREAL/DIRM	DDT/DREAL/DRAAF/DIRM, 2 à 3 fois par an
1 fois par an	Outils, politiques MEDDE/ MLETR/MAAF
Politique nationale	GEOPAL
GéoIDE +	Pilotage SGAR et Conseil régional
Thématiques MEDDE	<i>Réorganisation à l'étude pour CPER 2015/2020</i>
Départementale	Comité technique (1/an) + GTs thématiques
En fonction du contexte local, à l'appréciation du Préfet	Groupe régional des services de l'Etat

Information post-réunion sur la loi NOTRe :

Un amendement à la loi NOTRe, (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), proposé et adopté le 30 juin 2015 à l'Assemblée Nationale, conforte la compétence information géographique des régions.

L'échelon régional est reconnu comme étant pertinent par l'ensemble des acteurs institutionnels pour assurer une mutualisation et une redistribution efficace de l'information géographique. L'amendement, proposé et adopté le 30 juin 2015, conforte les Régions dans ce rôle de coordination et d'organisation en matière d'information géographique, il cherche à faire des plates-formes de services numériques géographiques des relais efficaces pour réussir le défi considérable, exigeant et exigé d'une description très détaillée du territoire.

Retrouvez le texte de l'amendement adopté ici : http://cnig.gouv.fr/?page_id=657

et le texte complet de la loi : <http://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2014-2015/619.html>

Décisions	Echéance	Acteurs
Orientations du Comité de coordination de SIGLOIRE <ul style="list-style-type: none"> • Réorganiser les travaux géomatiques de l'État dans le cadre de sa participation à GEOPAL. Rédiger une feuille de route cadrant l'implication des services déconcentrés 	Fin 2015	SGAR
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir le périmètre du CGR aux thématiques littorales avec la DIRM NAMO. 	Fin 2015	SGARDREAL/DR AAF/DIRM NAMO
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer le réseau géomatique régional dans les réseaux thématiques de la DREAL 	en fonction des sujets	DREAL

Annexe - Liste des participants

Participant	Service
Line Chinchole	SGAR
Catherine Chamard-Bois	DREAL
Philippe Terme	DREAL
Pascal Géraut	DREAL
Virginie Perrin	DRAAF
Joëlle Jacq	DDTM44
Philippe Tijou	DDT49
Jacky Saudet	DDT49
Laurent Bonarek	DDT53
Philippe Busson	DDT53
Pierre Fouquet	DDT72
Jean-Paul Domalain	DDT72
Anita Tronchet	DDT72
Claude Legeay	DDTM85
Olivier Gasnier	DDTM85
Clément Jaquemet	CGDD/DRI/MIG
Gaëlle Diouris	CEREMA
Marie Neige Lebourg	CEREMA

